



Chaque année, Stars & Métiers récompense des chefs d'entreprises artisanales passionnés.

Pourquoi pas vous?

Depuis 2007, les Chambres de métiers et de l'artisanat et Banques populaires organisent le prix national Stars & Métiers **pour récompenser les chefs d'entreprises artisanales les plus dynamiques en matière d'innovation technologique, stratégique, managériale et commerciale.**

Comment participer

Vous pouvez concourir dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Innovation technologique
- Stratégie globale d'innovation
- Dynamique commerciale
- Management des ressources humaines

Qui peut participer

Quel que soit votre métier, vous pouvez participer au prix Stars & Métiers. Le prix est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert aux entreprises artisanales, clientes ou non de la Banque Populaire :

- immatriculées au répertoire des métiers,
- ayant été dirigée depuis le 1^{er} janvier 2012 par le même chef d'entreprise,
- étant en bonne santé financière : un niveau de fonds propre positif ou un résultat d'exercice positif est requis sur les trois dernières années,
- satisfaisant à leurs obligations sociales et fiscales,
- au capital non détenu à plus de 25% par un groupe industriel de plus de 250 personnes,
- ayant obtenu des résultats probants en matière de gestion dynamique de l'entreprise ou développant des démarches innovantes exemplaires,
- sélectionnées au niveau régional par les Banques Populaires régionales et les chambres de métiers et de l'artisanat,
- et ayant été dirigée pendant les 3 dernières années par le même chef d'entreprise.

Le nombre de salariés dans l'entreprise n'est pas un critère d'éligibilité.

Dans quelle catégorie

- **Innovation technologique :**

L'accent est mis sur la capacité de l'entreprise à élaborer et suivre un projet d'innovation technologique en mettant en œuvre une véritable démarche de conduite de projet.

- **Stratégie globale d'innovation :**

Cette démarche peut être illustrée par :

- De nouvelles méthodes de commercialisation (amélioration des qualités d'appel des produits ou de l'offre de prestations pour entrer sur de nouveaux marchés).
- De nouvelles méthodes organisationnelles dans les pratiques de l'entreprise (structure de l'entreprise, organisation du travail, gestion des connaissances, adaptation des compétences internes, relations avec partenaires extérieurs).

- **Dynamique commerciale :**

L'accent est mis sur la pertinence de la démarche commerciale et des choix stratégiques et de gestion.

- **Management des ressources humaines :**

Développement du savoir-faire de l'entreprise, formation, transmission du savoir-faire (apprentissage), gestion motivante des salariés (participation, intéressement, politique salariale, conditions du travail...), organisation du travail, management participatif, responsabilité sociale.

Calendrier de l'édition 2014-2015

La date limite de dépôt des dossiers auprès de votre Chambre de Métiers 57 est fixée **au 20 février 2015**.

Quelle est la dotation ?

- Un diplôme et un trophée
- Un DVD sur le reportage vidéo effectué dans l'entreprise
- Un portrait réalisé par un photographe professionnel
- Un voyage organisé en groupe, pour deux personnes, d'une valeur de 1.600 euros environ par personne
- Une communication dans la presse régionale

Vous souhaitez participer au Prix Stars & Métiers 2014 ?

Contactez sans plus tarder la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Tél. : 03 87 39 31 00